Rapport d'activités

2022-2023

CRECA

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT Chaudière-Appalaches

Réalisation et rédaction

Équipe CRECA

Mme Véronique Brochu, présidente, CRECA

M. Martin Paulette, vice-président, CRECA

Avec la collaboration de : Annie Côté Design graphique

Rapport d'activités 2022-2023

Table des matières

Mot de la présidence **4**

Mot de la direction **5**

Mission et objectifs **6**

Équipe et conseil d'administration **7**

L'année du CA, en chiffres ! **9**

Lutte et adaptation aux changements climatiques **10**

Climat de changement 11

En chemin vers la mobilité durable *11*

Pour une meilleure gestion des eaux pluviales dans les municipalités *11*

Sous les pavés 12

Conservation des milieux naturels **13**

Nos paysages protégés, pour toujours 14

Protéger les habitats fauniques contigus au secteur du lac Talon 16

Répertoire des ententes de conservation volontaire 17

Le projet de réserve de biodiversité dans la Seigneurie de Lotbinière sur la bonne voie 17

Poursuite des consultations sur le Plan régional des milieux humides et hydriques 18

Protection d'écosystèmes forestiers 19

Modifications aux règles permettant un aménagement plus écosystémique des forêts publiques *19*

Protection des vieux témoins écologiques : le moratoire renouvelé *20*

Amélioration de la gestion des matières résiduelles **21**

Réduire l'enfouissement, c'est maintenant ! 22

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) : survol de l'année **23**

Représentations **24**

Mot de la présidence

Présidente du CRECA

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches a été très actif dans la dernière année, comme en témoigne ce rapport d'activités. Je désire souligner l'implication de nos administrateurs à notre mission. Un grand merci à eux. C'est d'ailleurs pour poursuivre cette mission qu'un exercice sur la gouvernance du CRECA a démarré. Nous souhaitons notamment accentuer la prise de position du CRECA sur les dossiers environnementaux de la région.

Dans cette optique, le CRECA a émis un communiqué de presse saluant le fait que le projet de 3e lien et les projets d'infrastructures routières devraient prioriser le transport collectif. Ce communiqué fait suite à l'avis préliminaire publié en 2022 par le CRECA à l'effet que des projets d'une telle envergure devraient être conçus de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs de lutte aux changements climatiques et de mobilité durable du Québec.

Au niveau des milieux naturels, l'équipe interne a travaillé à la poursuite des projets de conservation sur le territoire afin de créer des aires protégées. Je suis très fière du travail accompli dans ce dossier et de la participation des acteurs concernés par la protection de ces milieux d'exception.

Des projets nationaux sont en cours avec les autres conseils régionaux en environnement et le Regroupement national. Des projets de consultation et de concertation à l'action sont mis en œuvre et permettent une harmonisation au niveau provincial pour les enjeux environnementaux communs. Notons l'implication de Josée auprès du comité agricole dans la dernière année. Cet aspect d'actions concertées à l'échelle provinciale m'interpelle et c'est pourquoi je poursuis mon implication au comité exécutif du RNCREQ.

En terminant, je réitère ma confiance envers Josée et l'équipe interne dans la réalisation de leur travail. Leur contribution à la mission du CRECA transparaît bien dans leurs actions quotidiennes. Vous avez toute ma reconnaissance, un grand bravo et merci!

Véronique Brochu

Crédit photo : Francine Marcoux

Le CRECA très actif dans la dernière année...

Mot de la direction

Cette année a passé si vite qu'il devient difficile de se rappeler de tout ce que nous avons fait, tellement on a l'impression que juin 2022, c'était hier. Je sens que vous serez nombreux à me comprendre !

Ce rythme est assurément un signe que nous sommes très occupés à accomplir de belles choses pour l'environnement. Ce sont en effet de grands chantiers qui se poursuivent ou qui ont été mis en branle cette année par l'équipe du CRECA et qui se déclinent en trois grands thèmes, soit **la conservation et la connectivité de nos milieux naturels**, **la mobilité durable** et **la bonne gestion des matières résiduelles**.

Je vous invite à en apprendre davantage sur ces projets structurants pour notre région dans les pages qui suivent. Vous constaterez que notre travail contribue à faire de Chaudière-Appalaches un endroit plus accueillant et plus résilient. Toutefois, les urgences climatiques et de biodiversité sont parmi nous et il y a beaucoup à faire.

Des projets structurants pour notre région.

En décembre dernier, le Québec s'est rallié à l'objectif du Cadre mondial pour la biodiversité de protéger 30 % des écosystèmes et de restaurer au moins 30 % des écosystèmes dégradés d'ici 2030. Que ce soit par les aires protégées, la conservation volontaire ou la connectivité, le CRECA s'engage à faire sa part pour atteindre cet objectif. Avec l'embauche d'une nouvelle personne attitrée à ce dossier au courant de la prochaine année, nous aurons davantage de moyens pour protéger notre patrimoine naturel collectif.

Je tiens à saluer le conseil d'administration et lui faire part de ma reconnaissance pour son soutien et son bon conseil. Je remercie les membres de l'équipe du CRECA pour leur dévouement à la cause environnementale et à l'attention que tous et toutes portent à concerter les organismes et les citoyens de la région intéressés et impliqués par les enjeux environnementaux. Cette fabuleuse équipe est, de surcroit, compétente, brillante, attachante et un bonheur à côtoyer tous les jours.

Merci pour vos encouragements, merci de soutenir votre CRE et au plaisir de poursuivre ce travail ensemble,

Josée Breton
Directrice générale du CRECA

Mission et objectifs

1

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) **est un organisme à but non lucratif** qui est reconnu comme l'interlocuteur privilégié du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la concertation en matière d'environnement et de développement durable en Chaudière-Appalaches, et ce, depuis 1991.

2

Le CRECA est l'un des 16 conseils régionaux en environnement situés dans toutes les régions du Québec. Tous ces organismes régionaux travaillent en partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) pour assurer une concertation au niveau national.

3

La mission du CRECA est de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise entre les acteurs de la société civile en environnement et en développement durable. Le CRECA représente leurs intérêts auprès de la population et des instances concernées. Le CRECA initie également des projets portant sur divers enjeux prioritaires dans la région, dont la protection des milieux naturels, la gestion des matières résiduelles et la lutte aux changements climatiques.

Équipe et conseil d'aministration

Voici **les membres de l'équipe du CRECA et du conseil d'administration** qui rendent le travail du CRECA possible.

Équipe

Josée Breton
Directrice générale

Julie Fortin
Adjointe de direction

Louise-Hélène Bernier
Conseillère en environnement – gestion des matières résiduelles

François Lapointe
Coordonnateur aux communications - gestion des matières résiduelles

Audrey Paquette
Conseillère en environnement – conservation des milieux naturels

Alix Tremblay
Conseillère en environnement – lutte et adaptation aux changements climatiques

Conseil d'administration

Présidente

Mme Véronique Brochu
OBV de Chaudière-Appalaches

Vice-président

M. Martin Paulette
Membre individuel

Secrétaire-trésorier

Mme Carole Dupuis
Membre individuelle

Directeurs

M. Jean-Claude Belles-Isles
Ville de Lévis

M. Daniel Giguère
Innergex

Administrateurs

M. Jonathan V. Bolduc
Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches

M. François Caron
Amis de la Forêt seigneuriale de Lotbinière

M. Jean Lambert
Fédération de l'UPA Chaudière-Appalaches

M. Pierre Couture
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, région Chaudière-Appalaches

M. Jocelyn Tremblay
Collectif virage

M. Érick Olivier
Membre individuel

M. Alain Marcoux
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

M. Olivier Dumais
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon

M. Pierre-Yves Renaud
Membre individuel

Mme Chantal Bouchard
Membre individuelle

Mme Élise Moreau
Membre individuelle

L'année du CA, en chiffres !

1 assemblée générale extraordinaire

1 assemblée générale annuelle

3 rencontres du comité exécutif

5 rencontres régulières du conseil d'administration

3 rencontres du comité des ressources humaines

En 2022-2023, le CRECA compte 159 membres

Crédit photo : Daniel Patry

Lutte et adaptation aux changements climatiques

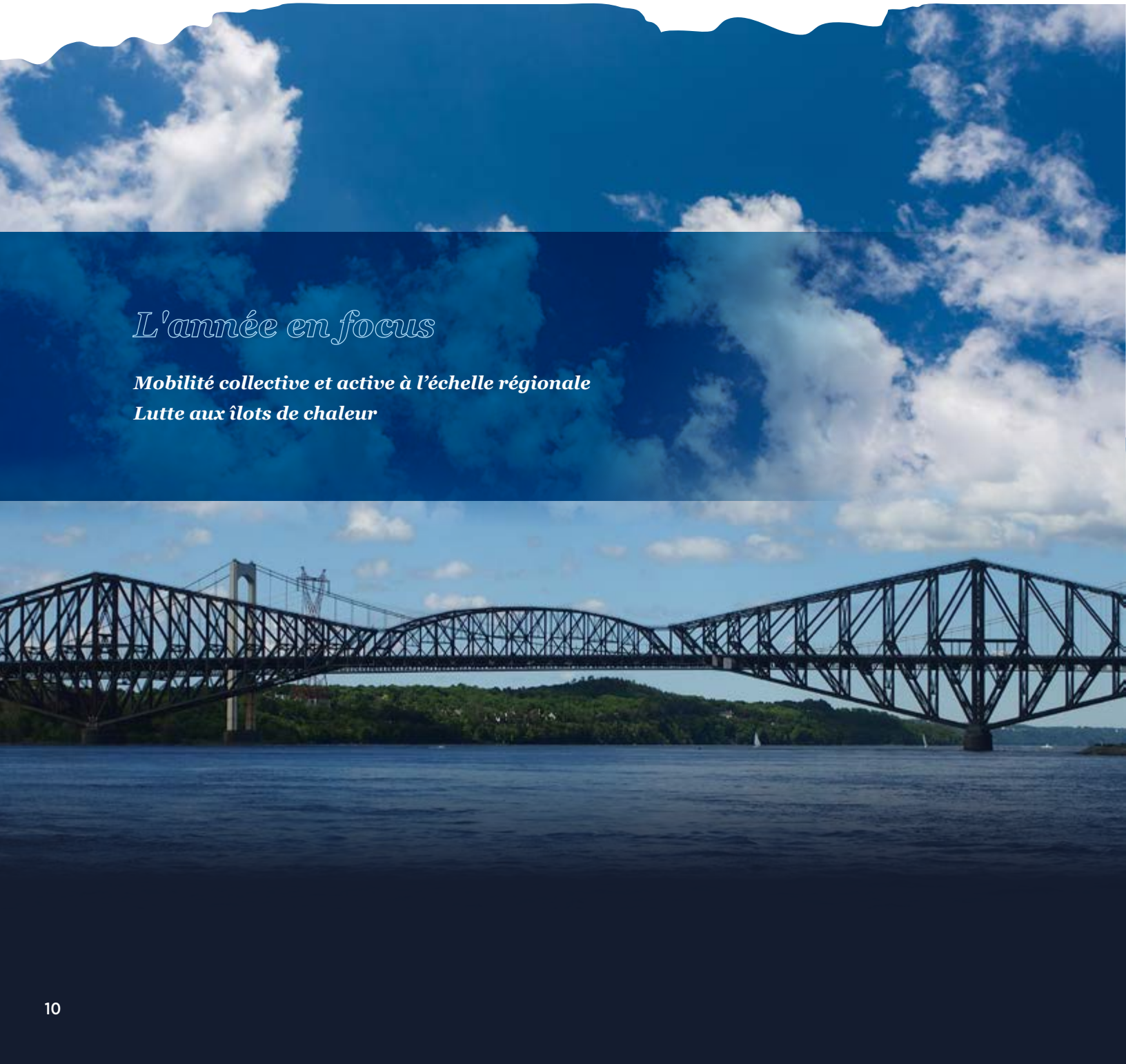

L'année en focus

Mobilité collective et active à l'échelle régionale
Lutte aux îlots de chaleur

Climat de changement

Climat de changement **est une démarche qui vise à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à favoriser la résilience des communautés face aux changements climatiques dans chacune des régions administratives du Québec.**

Jusqu'en 2024, le CRECA mettra en place diverses initiatives dans le but d'outiller et d'accompagner les décideurs et gestionnaires régionaux et municipaux, entre autres dans l'atteinte des objectifs de carboneutralité du Canada d'ici 2050.

Climat de changement **est une démarche rendue possible grâce aux efforts du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) qui a obtenu un soutien financier du gouvernement du Canada de 3,9 millions de dollars sur trois ans pour l'ensemble des régions du Québec.**

En chemin vers la mobilité durable

Dans le cadre de la démarche Climat de changement, le CRECA a initié, à l'automne 2021, *En chemin vers la mobilité durable*, une démarche de concertation en mobilité durable et intégrée qui rassemble l'ensemble des acteurs clés de la mobilité durable en Chaudière-Appalaches : aménagistes, organismes de transport, professionnels de la mobilité durable, etc.

Le CRECA, avec les participants de la démarche provenant des dix territoires, a continué son travail d'identification et de priorisation des enjeux régionaux communs en mobilité durable.

À terme, un plan d'action régional de mobilité durable sera réalisé, en collaboration avec les participants de la démarche. Le travail de formulation et de priorisation des actions à insérer dans le plan d'action est déjà en branle. Le tout aboutira au printemps 2024, lors d'un forum régional organisé par le CRECA et qui permettra de présenter et valider les résultats du plan d'action régional de mobilité durable aux acteurs de la région.

10 territoires

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada

Climat de changement
Chaudière-Appalaches en action

Pour une meilleure gestion des eaux pluviales dans les municipalités

Dans le cadre d'un webinaire organisé par le CRECA, Danielle Saint-Jean a présenté les éléments liés à la conception et à l'entretien des noues végétalisées sur le territoire de la Ville de Granby.

Sous les pavés

Sous les pavés est un projet d'urbanisme participatif et d'adaptation aux changements climatiques qui vise à retirer à la main les surfaces imperméables et les remplacer par des surfaces perméables à l'aide de végétaux.

181 m³ d'eau pluviale détournée du réseau municipal chaque année

216 végétaux plantés

156 m² d'asphalte retiré

Le CRECA, a mené à terme son premier site *Sous les pavés* à Saint-Apollinaire. Situé sur la rue Boucher, à côté du centre communautaire, le CRECA a réalisé au total trois activités d'urbanisme participatif afin de créer et valider avec la population de Saint-Apollinaire les plans de leur futur espace végétalisé. Au total, lors des journées de déminéralisation et de plantation, une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés pour créer leur nouvel ilot de fraicheur.

Grâce à ce nouveau site *Sous les pavés*, 156 m² d'asphalte ont été retiré et remplacé par 216 végétaux. Aussi, 181 m³ d'eau pluviale seront détournés du réseau municipal annuellement.

Activités d'urbanisme participatif dans le cadre de Sous les pavés à Saint-Apollinaire :

- Atelier de vision et de sensibilisation : tenue d'un kiosque au marché horticole de Saint-Apollinaire
- Sondage en ligne pour la validation des plans
- Atelier de validation des plans : tenue d'un kiosque lors de la fête du village de Saint-Apollinaire
- Journée de dépavage avec les bénévoles
- Journée de plantation avec les bénévoles

Sous les pavés est un projet du Centre d'écologie urbaine de Montréal, soutenu par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc dans le cadre du programme Action-Climat Québec, et par le Groupe Banque TD.

SOUS LES PAVÉS

Centre d'écologie urbaine de Montréal

TD LA PROMESSE TD PRÊTS À AGIR

Québec

Conservation des milieux naturels

L'année en focus

Connectivité des milieux naturels
Conservation des milieux humides et hydriques
Protection des vieilles forêts
Concertation pour les aires protégées

2 propositions d'aires protégées

Nos paysages protégés, pour toujours

Présentement, seulement

1,9 %

du territoire terrestre de Chaudière-Appalaches est inscrit dans le registre des aires protégées.

L'initiative* Nos paysages protégés, *pour toujours, réalisée avec le soutien de l'initiative Plein aire de la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), a permis de mettre sur pied deux démarches de concertation distinctes visant à :

- **Structurer et déposer** deux nouvelles propositions d'aires protégées en terre publique, soit au Massif du Sud et au lac Talon.
- **Réaliser** une analyse de connectivité entre les îlots de vieilles forêts de la région avec en priorité le territoire reliant les secteurs du Massif du Sud et du lac Talon et incluant les secteurs du lac Long, de la Grande Coulée ainsi que les témoins écologiques sous moratoire de coupe jusqu'en 2028.

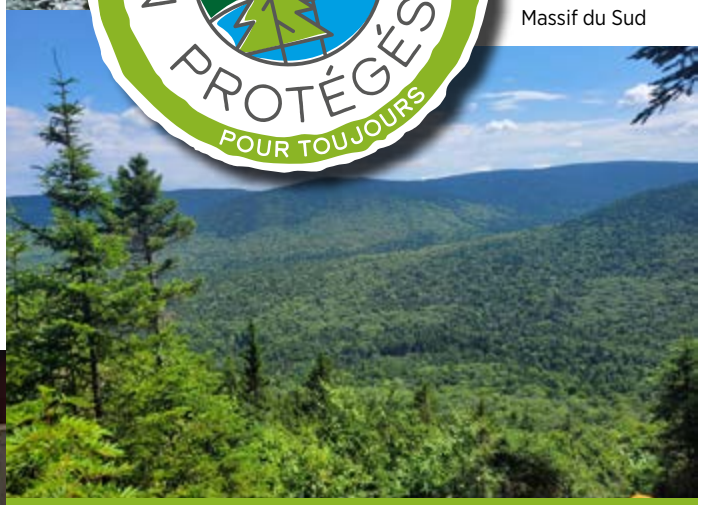

Massif du Sud

Au cours de l'année,

5 activités de concertation

ont eu lieu pour consulter les intervenants des secteurs municipal, récréotouristique, acéricole, forestier et environnemental sur la délimitation proposée dans les deux régions. Le projet se poursuivra jusqu'en 2024.

Le secteur du Massif du Sud et du lac Talon sont deux secteurs à grande valeur écologique dans Chaudière-Appalaches. Ce sont des secteurs à fort potentiel pour la biodiversité à l'échelle régionale, ils abritent des espèces menacées, vulnérables et rares en plus d'être des secteurs avec des densités importantes de vieilles forêts. Les secteur du lac Talon (mont Sugar Loaf) et du Massif du Sud faisaient partie des 83 projets d'aires protégées proposés qui ne s'étaient pas concrétisés en 2014.

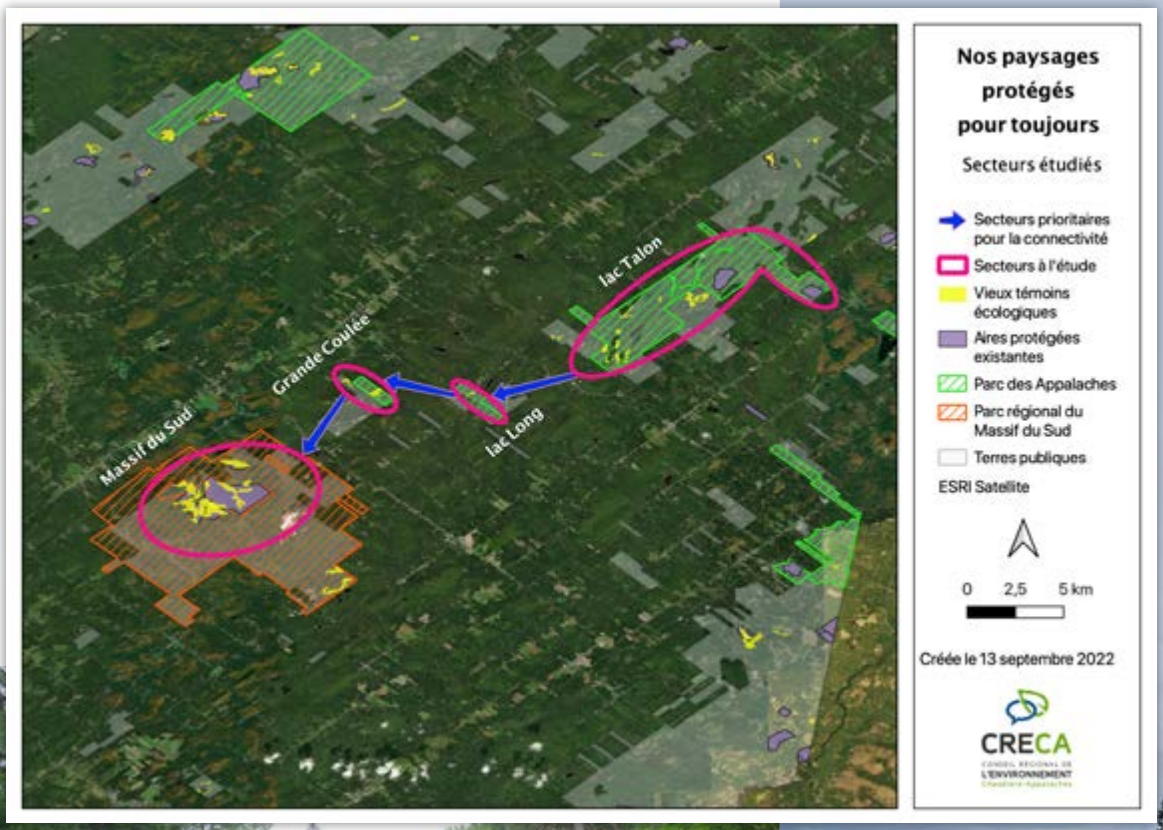

Carte des secteurs à l'étude pour les aires protégées et la connectivité

Lac Talon

Protéger les habitats fauniques contigus au secteur du lac Talon

1244 lots analysés

Plus de

1 200

lots analysés et priorisés

Le secteur du lac Talon dans le parc des Appalaches sur terres publiques contient une diversité d'habitats d'intérêts pour la biodiversité. Ces milieux naturels d'intérêt s'étendent sur les terres privées en périphéries.

Afin d'identifier les propriétaires qui pourraient être approchés pour une entente de conservation volontaire (ECV), le CRECA a réalisé **un plan de conservation** et un plan d'action pour identifier les propriétés privées prioritaires pour la conservation de la biodiversité dans le secteur du lac Talon, de même que les actions à prendre afin de favoriser la conservation volontaire dans le secteur.

Au total, 1244 lots ont été analysés et classés en cinq priorités de conservation basées selon leur importance pour la conservation et la protection de la biodiversité et la connectivité. Les éléments d'intérêt écologique inclus dans l'analyse comprennent entre autres l'occurrence d'espèces à statut, de milieux riverains d'intérêts et de vieilles forêts.

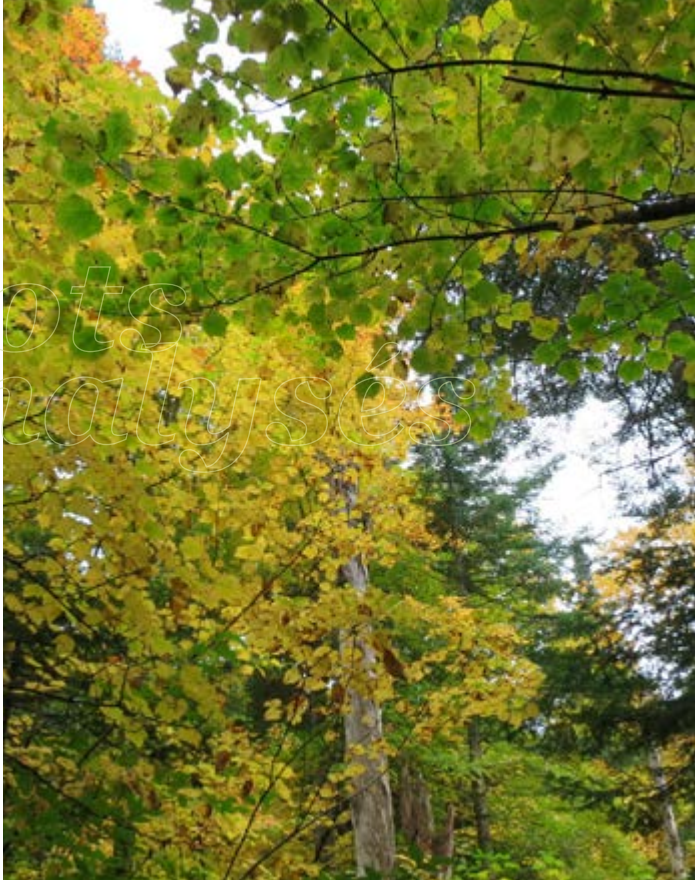

Un plan d'action détaille les prochaines étapes, soit les stratégies et les actions à mettre en place pour approcher et accompagner les propriétaires vers une ECV. Il propose une nouvelle approche pour un futur programme d'ECV amélioré sous forme de projet pilote, en Chaudière-Appalaches. Les défis, les solutions et les recommandations identifiés lors d'un atelier d'échanges avec les organismes actifs en conservation volontaire a servi de base à la proposition. Dans la prochaine année, le CRECA va œuvrer à la mise en place de ce projet pilote régional.

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière de la Fondation de la Faune dans le cadre du Programme de financement Agir pour la Faune.

Forum interrégional sur la connectivité des milieux naturels

Le 21 mars 2022 s'est tenu le forum interrégional sur la connectivité des milieux naturels au Centrexpo de Drummondville. Coordonné par le CRE Centre-du-Québec, le forum est le fruit de la collaboration avec le CRE de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. Plus de 150 intervenants provenant des 4 régions administratives se sont déplacés pour l'occasion. Le forum a permis d'outiller et d'inspirer les participants à mettre en place des projets pour favoriser la connectivité des milieux naturels sur leur territoire.

Répertoire des ententes de conservation volontaire

Plus de

100

ententes recensées dans le répertoire des ententes de conservation

Le répertoire des ententes de conservation volontaire de Chaudière-Appalaches est une base de données géoréférencées qui permet de centraliser l'information des ententes et d'outiller les organismes dans la planification de la conservation. Les organismes de Chaudière-Appalaches utilisent le répertoire pour faire le suivi de leurs ententes

Le CRECA continue à soutenir les partenaires dans l'utilisation du répertoire en plus d'en faire la promotion comme par exemple, à l'événement La COP15 en région organisé par Capitale Nature, le 25 janvier 2022.

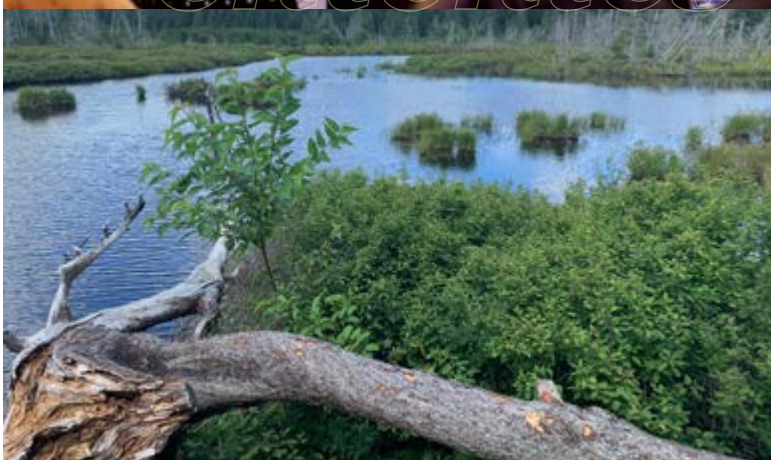

Poursuite des consultations sur le Plan régional des milieux humides et hydriques

Le CRECA a participé à la 5e série d'ateliers du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), qui se sont déroulés dans dix territoires de Chaudière-Appalaches, entre le 5 et le 26 avril 2022.

Ces ateliers ont permis aux élus et aux représentants des secteurs agricole, forestier, environnemental et municipal d'assister à une présentation portant sur les plus récents travaux du plan et d'échanger entre eux sur les prochaines étapes.

Audrey Paquette, biologiste et conseillère en environnement au CRECA a présenté les différences entre les types de milieux humides, incluant leurs services écologiques, de même que des outils pour apprendre comment les identifier.

PRMHH CA
Plan régional des milieux humides et hydriques de la Chaudière-Appalaches

Forêt de la Seigneurie de Lotbinière

Le projet de réserve de biodiversité dans la Seigneurie de Lotbinière sur la bonne voie

La Forêt de la Seigneurie de Lotbinière représente le plus grand massif forestier en terre publique des Basses-terres du Saint-Laurent, soit 162 km².

En juin 2022, le MELCCFP a annoncé son intention de mettre en réserve 11 km² proposés par un regroupement de cinq entités (la MRC de Lotbinière, le CRECA, les Amis de la forêt seigneuriale de Lotbinière, Nature Québec et l'Organisme de bassin versant de la zone Duchêne). Tel qu'évoqué dans la publication *Projet de réserve de biodiversité dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière*. Le projet de réserve de biodiversité est présentement sous étude par le gouvernement et on espère sa confirmation bientôt.

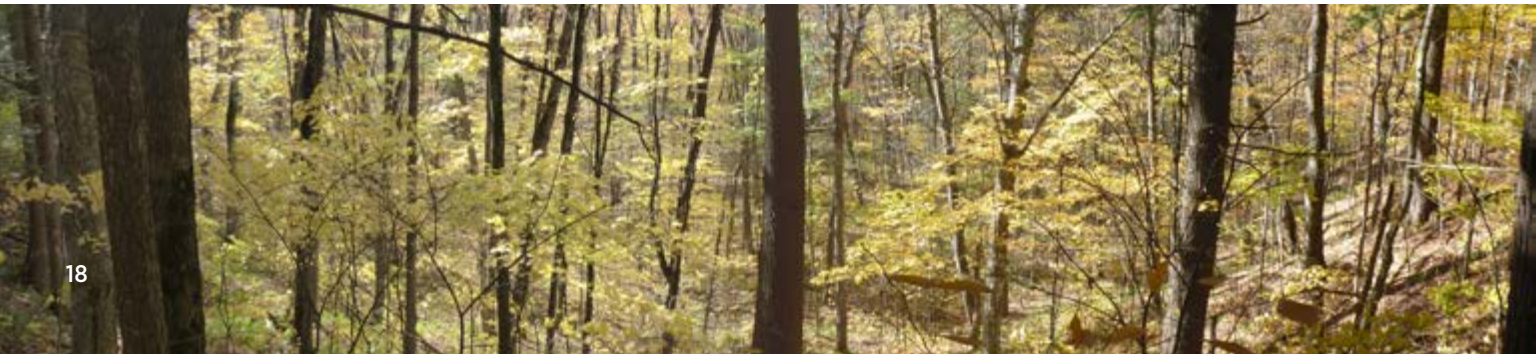

Protection d'écosystèmes forestiers

Modifications aux règles permettant un aménagement plus écosystémique des forêts publiques

À la suite des recommandations du rapport « Les attributs et la structure complexe des vieilles forêts de la Chaudière-Appalaches » (CRECA, 2021), le CRECA a demandé à la Table sur la gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), **que soit modifiées certaines règles d'aménagement des forêts publiques de la région**. Ces propositions, retenues par la Table et acceptées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, ont été intégrées au Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2023-2028. Le PAFIT présente les objectifs d'aménagement durable des forêts ainsi que la stratégie retenue pour assurer l'atteinte de ces objectifs.

Voici les modifications appliquées dans le PAFIT 2023-2028

+ de 60 cm

Les arbres de plus de 60 cm de diamètre seront conservés dans la plupart des coupes totales et partielles. Chaudière-Appalaches est la première région à bénéficier de cette règle. **Quatre milles arbres vétérans** (arbres âgés et de bonne dimension) seront ainsi épargnés par année.

30 cm et +

Les quantités de bois mort debout et au sol à conserver sont augmentées, particulièrement pour **les arbres morts de 30 cm et plus qui sont plus rares.**

5 ans

Un moratoire de 5 ans est établi sur l'exploitation de 74 peuplements matures, au type écologique rare, le temps de les inventorier. Le CRECA a amorcé un projet d'acquisition de connaissances de la table GIRT pour procéder à l'inventaire de ces peuplements

Certaines espèces rares ne seront plus coupées, en forêt publique : chênes, noyers, ostryers, tilleuls, frênes d'Amérique, pins et ormes.

Protection des vieux témoins écologiques : le moratoire renouvelé

Le moratoire de coupe dans les témoins écologiques de la région a été prolongé jusqu'en 2028 !

Les témoins écologiques sont importants car ils sont de vieilles forêts qui ont peu ou pas été exploitées. Ils sont nécessaires pour comparer et mesurer l'écart existant avec les forêts aménagées. De plus, ces vieilles forêts présentent des caractéristiques et une biodiversité qui leurs sont propres et qui sont le fruit d'une longue évolution. Le CRECA tente, depuis 2013, de faire protéger de façon permanente 16 km^2 de vieux témoins écologiques disséminés à travers la forêt publique. Un moratoire existe sur ces peuplements depuis 2018.

Moratoire renouvelé !

Crédit photo : Jérôme Papaya

Amélioration de la gestion des matières résiduelles

L'année en focus

Information, sensibilisation et éducation en gestion des matières résiduelles

Réduire l'enfouissement, c'est maintenant!

Un tri impeccable du recyclage pourrait permettre de réduire jusqu'à 50% des matières qui terminent au dépotoir.

Les outils de la campagne sont publiés sur le site web et la page Facebook de la campagne

reduirelenfouissement.ca
@reduirelenfouissement

Réduire l'enfouissement, c'est maintenant! ***est un projet permettant la création de matériel d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Chaudière-Appalaches. Le matériel d'ISÉ s'adresse aux citoyens, ainsi qu'aux industries, commerces et institution (ICI) du territoire.***

Le projet a pour objectif de rejoindre 80% des citoyens sur des sujets variés. Ces sujets font partis des grands thèmes suivants : la réduction à la source, le tri à la source, la gestion de résidus domestiques dangereux, les solutions de réemploi, la gestion des résidus verts et la gestion des matières organiques.

Le matériel d'ISÉ sera diffusé lors de 3 à 4 campagnes régionales par année. Chaque campagne abordera un sujet dans différents médias afin de rejoindre le plus de citoyens possibles. Parmi ces médias, de courtes capsules vidéos, des publicités radios et des visuels imprimés pour les journaux municipaux et régionaux seront produits. Une page Facebook, une chaîne YouTube et une site Internet relayeront les différents médias.

Depuis septembre 2022, l'équipe de projet a réalisé le plan de communications et développé le contenu des premières campagnes, en collaboration avec le comité de coordination, qui comprend des représentants des dix territoires de la région.

Un évènement annuel regroupant les acteurs d'un secteur d'activité donné sera également tenu afin de favoriser le partage de bonnes pratiques chez les industries, commerces et institutions. Parallèlement, des entreprises et organismes du territoire qui se démarquent par leurs pratiques inspirantes en gestion des matières résiduelles pourront être mis de l'avant lors de capsules vidéo diffusées sur la page Facebook du projet.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier du Fonds région et ruralité, volet 1, et est le résultat d'une entente de trois ans entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les 9 MRC de Chaudière-Appalaches, la Ville de Lévis et le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches.

Québec

RNCREQ, survol de l'année

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

En s'appuyant sur les compétences et l'expertise des CRE, le RNCREQ est présent sur différentes tribunes nationales et il assure une présence active des CRE dans les débats sur les enjeux environnementaux qui dépassent l'échelle régionale.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

La coordination de la démarche panquébécoise Climat de changement s'est poursuivie en 2022 avec des activités ponctuelles, ainsi que des forums régionaux, interrégionaux et même nationaux.

Le RNCREQ est toujours fier partenaire d'Équiterre pour le déploiement du programme *Roulons Électrique* en région. L'organisme a également pris part aux nombreuses conversations entourant la PNAAT.

Le RNCREQ intervient à la Régie de l'énergie et représente les CRE en étant membre ou en siégeant sur les conseils d'administration d'organisations aux valeurs et objectifs proches des nôtres : Le G15+, les alliances Ariane, TRANSIT et Switch, le TIESS, Communagir, la Maison du développement durable de Montréal, Lab22, l'Association des biologistes du Québec (ABQ), Vision Biomasse Québec, le Comité de suivi de la Politique de la mobilité durable (PMD), le Comité de suivi des Plan régionaux des milieux humides et hydriques, le Comité consultatif sur les mines (MRNF) et au Forum d'actions sur l'eau.

Depuis l'été et jusque fin décembre 2022, le RNCREQ a fait partie des membres porteurs du Collectif COP15, lequel avait pour objectif d'inciter les gouvernements à poser des gestes ambitieux et concrets pendant la 15e Convention sur la diversité biologique de Montréal (COP15). Une délégation de 12 représentants des CRE a également assisté à la COP15.

Cette année, le RNCREQ a émis près de 50 communiqués de presse (incluant les collaborations) et publié 8 mémoires.

Crédit photo : Renaud Cloutier

Représentations et implications

Les représentants du CRECA sont membres de 29 conseils d'administration, comités de liaisons, comité régionaux et comités de suivis de projets, dans l'ensemble de la région, sans compter les nombreuses consultations auxquels ils participent. Ensemble, ces actions favorisent le partage d'expertise entre intervenants et groupes citoyens et informent la veille réalisée par l'organisation sur les différents enjeux environnementaux.

Conseils d'administration :
32 rencontres

Capitale Nature
Déléguée du CRECA : Véronique Brochu

Association forestière des deux rives
(jusqu'en novembre 2022)
Déléguée du CRECA : Josée Breton

Conseils de gouvernance de l'eau de la rivière Saint-François (COGESAF)
Déléguée du CRECA : Josée Breton

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
Déléguée du CRECA : Chantal Bouchard

Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)
(à partir de janvier 2023)
Déléguée du CRECA : Josée Breton

Organisme de bassins versants de la zone de la rivière Du Chêne
François Caron

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
Déléguée du CRECA : Véronique Brochu (trésorière)

Comités de liaison :
8 rencontres

Comité de liaison - plateforme de compostage Saint-Henri

Comité de liaison - Lieu d'enfouissement technique Régie intermunicipale de Beauce-Sud

Comité de liaison - Lieu d'enfouissement technique Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière - Saint-Lambert-de-Lauzon

Comité de liaison - parc éolien du Mont Sainte-Marguerite

Comité de liaison - parc éolien du Massif-du-Sud

Comité de liaison - raffinerie Jean-Gaulin

Comités régionaux :
23 rencontres

Comité consultatif en environnement de la MRC des Appalaches

Comité multipartite du développement durable de l'agriculture

Table de concertation zone de Québec

Table de concertation du Sud de l'Estuaire moyen

Comité Vision de l'eau de la Communauté métropolitaine de Québec

Comité de coordination du Plan régional des milieux humides et hydriques Chaudière-Appalaches

Comité concertation et communications du Plan régional des milieux humides et hydriques

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

TGIRT - Comité écologique

TGIRT - Comité de production de bois

Table d'harmonisation du Parc National Frontenac

Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes Chaudière-Appalaches (CLEECA)

Comité consultatif Fonds Écoleader

Comités du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement :

Comité agriculture
Déléguée du CRECA : Josée Breton (co-responsable)

Comité forêts
Délégué du CRECA : Martin Paulette

Comité milieux humide, hydriques et eau
Déléguée du CRECA : Chantal Bouchard

Comité indicateurs environnementaux
Déléguée du CRECA : Josée Breton

Groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes
Déléguée du CRECA : Véronique Brochu

Le CRECA est aussi membre des comités de suivis de divers projets réalisés dans la région, dont :

Comité consultatif de partenariat
de ALUS Chaudière-Appalaches

Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides
de L'UPA – Chaudière-Appalaches

Réseau Lotbinière en Gestion des eaux pluviales
de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne

Crédit photo : Charlaine Jean

Crédit photo : Jean-Gabriel Rouillier

CRECA
CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
Chaudière-Appalaches